

l'Eglise, en achetant sans discernement de prétendus cierges *à bon marché*. C'est un abus que je ne puis tolérer plus longtemps.

Je vous exhorte donc de nouveau à vous procurer les cierges dans nos Communautés religieuses, qui prennent toutes les précautions possibles pour se conformer aux règles liturgiques sur ce point, quand même vous devriez les payer un peu plus cher que chez des marchands qui ne peuvent vous donner aucune garantie et qui se mettent fort peu en peine de ces saintes règles, pourvu qu'ils fassent du profit.

On m'assure qu'une livre de cire pure coûte 65 à 70 centins. Il est donc facile de voir que des cierges de 45 à 50 centins la livre ne peuvent pas être conformes aux prescriptions liturgiques.

V. M. Cyprien Tanguay, ancien curé de Rimouski, a publié en 1871 le 1er volume d'un *Dictionnaire Généalogique*. Cet ouvrage, qui a coûté tant de recherches et de veilles à son auteur, est du plus haut intérêt à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada. Donnant la généalogie de toutes nos familles depuis l'établissement du pays, il doit être d'une utilité incontestable dans les cas si fréquents de parenté ou d'affinité, à propos des mariages. Ce premier volume ne se rend qu'en 1700. Le second est prêt, mais l'auteur n'ose en entreprendre la publication avant d'être remboursé des frais d'impression du premier.

Je vous engage donc à vous procurer ce premier